

LE MOUVEMENT S'ETEND :

Le soir même, Saint Gratien décide d'occuper en solidarité. Dès le lendemain Argenteuil occupe : c'est le premier foyer de filles qui rentre en lutte.

Le lendemain c'est Chatillon qui malgré l'opposition forcenée de l'AJS rejoint les autres foyers occupés.

18 juillet : gala de soutien

Une semaine après le meeting de soutien à Epinay qui a rassemblé 200 personnes, 800 assistent dans un cinéma de Clichy au gala de solidarité organisé par le Comité Central de grève et le Comité de Soutien ; et ce, malgré les pressions de la police, les réticences de la mairie PS...



Le gala commença sur les chants de lutte des résidents

Le 21 :

Création de l'ADIR à l'initiative de la direction CGT (ADIR : Association pour la Défense de l'intérêt des résidents — affiliés CGT).

24 juillet : début réel des négociations

Un préalable : arrêt des expulsions. Le 20 juillet, la direction au cours d'une première entrevue avait rejeté le préalable.

Le lundi soir donc, c'est une délégation massive qui se rend rue Ferus avec le Comité Central de grève. La direction au cours d'une interruption de séance, rencontre dans le dos des grévistes, l'ADIR qui prétend vouloir négocier elle aussi.

Surpris par les résidents, les vaillants négociateurs (même pas résidents des foyers occupés) s'enfuient à toutes jambes.

Cette fois c'en est trop : l'occupation du siège et la séquestration des directeurs est décidée : ils sont devant nous, qu'ils s'expliquent ! La direction forcée de négocier accepte de lever toutes les poursuites judiciaires.

Malgré la promesse de Morane (directeur des FJT) d'arrêter le processus des expulsions, 300 résidents sont convoqués au Palais de Justice. Le juge nomme un expert chargé de vérifier le bien fondé de l'augmentation, et de suspendre toute expulsion jusqu'à septembre.

LES AUGMENTATIONS ET LES EXPULSIONS ETAIENT ILLEGALES

